



Credit il y a 20ans fais a mon nom

Par **fafet patrick**, le **14/05/2018** à **20:22**

bonjour voila j ai acheter une voiture pour mon fils il y a 20ans en 1998 par au bout de 20ans j ai reçu par huissier un titre excecutoire par le tribunal de rembourser le credit de 27800 franc sais a dire 6000 euro soit disant que mon fils a etait garant que celui ci na jamais signé se pret que j avez fait le huissier ma tel en me disant que je trouve un arrangement de payement ou sa sera mon fils qui paiera au bout de vongt annee me rappel de plus rien j ai 70ans et je touche une retraite de 1050 euro aider moi suis au bord du suicide croyez moi que dois je faire svp merci a vous cdl

Par **Visiteur**, le **14/05/2018** à **20:26**

Bjr,
Si l'huissier ne dispose pas d'un titre exécutoire émis pas un tribunal qui vous aurait condamné a payer, il ne peut pas vous saisir.

Par **fafet patrick**, le **14/05/2018** à **20:37**

oui il a un titre excecutoire qui date de 1998 je n avez jamais etait informé car soit disant qu il n avez plus mon adresse et qu il me rechercher qu ils ont seulement retrouver l adresse de mon fils pour que celui si me contacte au plus vite que dois je faire svp si je propose de regler que 200 euro par mois ont t il le droit de refuser merci a vous cdl

Par **Visiteur**, le **14/05/2018** à **21:10**

Pardon, j'avais lu trop rapidement.
Faites cette proposition en justifiant vos faibles revenus.